DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

First Trust

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

First Trust Vest U.S. Equity Moderate Buffer UCITS ETF - February

PRODUIT

Produit :	First Trust Vest U.S. Equity Moderate Buffer UCITS ETF - February (le « Fonds ») – Class A USD ACC
ISIN :	IE000X8M8M80
Initiateur :	First Trust Global Portfolios Management Limited
Site internet :	www.ftglobalportfolios.com
Contact :	+353 (0) 19131339
Autorité compétente :	**La Banque centrale d'Irlande est responsable de la supervision de First Trust Global Portfolios Management Limited en relation avec le Document d'informations clé.** **First Trust Global Portfolios Management Limited est autorisé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.**

Le présent document d'informations clés entre en vigueur le 14 octobre 2026.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type : Ce produit est un compartiment de First Trust Global Funds ICAV (l' « ICAV »), un fonds d'investissement à capital variable constitué sous la forme d'un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais avec responsabilité séparée entre ses compartiments. Le produit est un fonds indiciel coté en Bourse (ETF).

Durée : L'ICAV est à capital variable, toutefois, les actions du Fonds ou d'une classe peuvent être rachetées par l'ICAV avec notification aux actionnaires dans les circonstances décrites dans le Prospectus.

Objectifs :

- Le Fonds vise à offrir aux investisseurs des rendements (avant frais, commissions et impôts) conformes à ceux de l'indice S&P 500 (l'« Indice »), à concurrence maximale d'un plafond de hausse prédéterminé, tout en fournissant une protection (avant frais et commissions) contre les 15 premiers pour cent de pertes de l'Indice (la « Protection »), sur une période spécifiée d'environ un an (la « Période de performance cible »).
- Le Fonds entend poursuivre une stratégie d'investissement gérée activement et cherchera à atteindre son objectif d'investissement en investissant la quasi-totalité de ses actifs dans des Options d'échange flexibles (« Options FLEX ») répliquant la performance de l'Indice. Le Fonds investira principalement dans des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement.
- Le Fonds vise à offrir une protection contre les 15 premiers pour cent de pertes de l'Indice à la fin de chaque Période de performance cible. Après une baisse de plus de 15 % de la valeur de l'Indice, le Fonds subira des pertes proportionnelles (c.-à-d. si l'Indice perd 20%, le Fonds en perd 5 %). La Protection et le Plafond de hausse seront réduits de la Commission de gestion annuelle, ainsi que des éventuels commissions de courtage, frais de négociation, taxes et dépenses extraordinaires non inclus dans la Commission de gestion annuelle du Fonds. Les informations relatives au Plafond de hausse et à la Protection, dans les deux cas avant et après prise en compte des commissions et frais, sont disponibles sur le site Web du Fonds.
- Les rendements du Fonds sont assujettis à un plafond au titre de la Période de performance cible. Le Plafond de hausse du Fonds peut être consulté sur le site Internet du Fonds. Contrairement à d'autres produits d'investissement, les rendements potentiels qu'un investisseur peut recevoir du Fonds sont soumis au Plafond de hausse prédéterminé, qui représente le rendement maximal en pourcentage qu'un investisseur peut obtenir d'un investissement dans le Fonds pour une Période de performance cible complète (avant frais et commissions). Si l'Indice enregistre des gains au cours d'une Période de performance cible, le Fonds s'attachera à offrir des rendements correspondant à l'augmentation en pourcentage de l'Indice, mais tout gain en pourcentage supérieur au montant du Plafond de hausse ne sera pas crédité au Fonds ou à ses investisseurs. Par conséquent, quelle que soit la performance de l'Indice, le Plafond de hausse au titre du Fonds correspond au pourcentage de rendement maximum qu'un investisseur peut obtenir d'un investissement dans le Fonds au titre de cette Période de performance cible.
- La Période de performance cible visée pour le Fonds commencera et se terminera en août de chaque année. Les Périodes de performance cible suivantes débuteront le jour où la Période de performance cible précédente prendra fin et s'achèveront à la date approximative du premier anniversaire de cette nouvelle Période de performance cible. Le premier jour de chaque nouvelle Période de performance cible, le Fonds procédera à une réinitialisation en investissant dans un nouvel ensemble d'options FLEX, au regard duquel un nouveau plafond sera fixé pour la nouvelle Période de performance cible. Cela signifie que le Plafond de hausse du Fonds est susceptible de changer au titre de chaque Période de performance cible, en fonction des conditions de marché prévalant au début de chaque Période de performance cible. Le Plafond de hausse en vigueur peut être consulté sur le site Internet du Fonds. Le Plafond de hausse pourra être modifié au début de chaque nouvelle Période de performance cible, tandis que la Protection restera inchangée et sera fixée à 15 % au début de chaque nouvelle Période de performance cible. Le Plafond de hausse et la Protection, ainsi que la situation du Fonds à ces deux égards, doivent être pris en compte avant d'investir dans le Fonds. Le Fonds sera proposé en continu à la souscription et les souscriptions ne prendront pas fin aux termes de la Période de performance cible initiale ou d'une Période de performance cible ultérieure.
- Le Fonds cherche à atteindre des résultats spécifiques, mais il ne saurait être garanti que les objectifs fixés pour une Période de performance cible seront atteints. Vous pourriez perdre tout ou une partie de vos fonds en investissant dans le Fonds.

Le revenu de cette catégorie d'actions est réinvesti dans le fonds.

Vous pouvez vendre vos actions en adressant votre demande à l'agent administratif chaque jour d'ouverture de la Bourse de Londres.

Investisseurs de détail visés :

Le produit est destiné aux investisseurs de détail qui : (i) peuvent supporter une perte de capital, n'ont pas pour objectif la préservation du capital et ne cherchent pas de garantie du capital ; (ii) disposent de connaissances spécifiques ou d'une expérience en investissement dans des produits similaires et sur les marchés financiers ; et (iii) cherchent un produit offrant une exposition à la performance de l'indice sous-jacent et ont un horizon d'investissement conforme à la période de détention recommandée indiquée ci-dessous.

Dépositaire: The Bank of New York Mellon SA/NV, Succursale de Dublin

Les informations sur la politique de rémunération actuelle de First Trust Global Portfolios Management Limited (la « Société de gestion »), y compris une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que de l'identité des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages sont disponibles à l'adresse https://www.ftglobalportfolios.com/Content/UCITS_REMUNERATION_POLICY. Une copie papier des informations est disponible gratuitement sur demande auprès du Gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5Ans.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

En ce qui concerne les autres risques importants pertinents pour le produit qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque, veuillez consulter le Prospectus sur www.ftgportfolios.com.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios présentés sont des illustrations fondées sur des résultats des hypothèses et de certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 5 Ans **Exemple d'investissement: 10 000 USD**			
Scénarios		**Si vous sortez après 1 An**	**Si vous sortez après 5 Ans** (période de détention recommandée)
Minimum :			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**USD 5 240**	**USD 5 070**
	Rendement annuel moyen	- 47,6%	- 12,7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**USD 9 210**	**USD 11 260**
	Rendement annuel moyen	- 7,9%	2,4%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**USD 10 860**	**USD 14 480**
	Rendement annuel moyen	8,6%	7,7%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**USD 13 100**	**USD 16 600**
	Rendement annuel moyen	31%	10,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI FIRST TRUST GLOBAL PORTFOLIOS MANAGEMENT LIMITED N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Vous ne devriez pas subir de pertes financières si le Gestionnaire venait à manquer à ses obligations vis-à-vis du Fonds. Les actifs du Fonds sont conservés en dépôt par le Dépositaire. En cas d'insolvabilité du Dépositaire, les actifs du Fonds ne devraient pas faire l'objet d'une réclamation par le liquidateur du Dépositaire. En cas de perte, il n'existe pas de système d'indemnisation ou de garantie susceptible de compenser tout ou partie de cette perte.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- USD10 000 sont investis

Investissement : 10 000 USD	**Si vous sortez après 1 An**	**Si vous sortez après 5 Ans** (période de détention recommandée)
Coûts totaux	**USD 89**	**USD 654**
Incidence des coûts annuels (*)	0,9% par an	1,0% par an

* Ceci illustre comment les coûts réduisent votre rendement chaque année pendant la période de détention. Par exemple, il montre que si vous quittez à la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être 8,6% avant coûts et 4,3% après coûts.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 An**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée. **	Néant **
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. **	Néant **
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an.	USD 86
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	USD 3
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

** Ne s'appliquent pas aux investisseurs sur le marché secondaire. Les investisseurs qui négocient sur une Bourse de valeurs acquitteront les frais imposés par leurs courtiers-négociants. Ces frais sont disponibles au public auprès des Bourses sur lesquelles les actions sont cotées et négociées ou peuvent être obtenus auprès de courtiers-négociants.

** Les participants autorisés négociant directement avec le Fonds verseront des frais de transaction associés. Les participants autorisés à procéder à des conversions entre le Fonds et d'autres compartiments au sein de l'ICAV seront soumis à une commission de conversion pouvant atteindre 3 % de la Valeur nette d'inventaire par action.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 5 Ans

Il n'existe pas de période de détention minimale requise, mais il est recommandé de conserver ce produit pendant au moins 5 ans. Toutefois, vous pouvez obtenir le rachat de votre investissement, sans pénalité, à tout moment au cours de cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les frais associés à ce produit sont décrits ci-dessus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations relatives à ce produit ou à une personne vendant le produit doivent être adressées à FTIreland@ftgpm.com ou par écrit à First Trust Global Portfolios Management Limited (le « Gestionnaire »), 24 Saint Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82, Irlande. De plus amples informations concernant les procédures de réclamations introduites auprès du Gestionnaire sont disponibles directement auprès du Gestionnaire et sont également consultables sur www.ftglobalportfolios.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées de ce produit sont disponibles ici https://api.kneip.com/v1/documentdata/permalinks/KPP_IE000X8M8M80_fr_FR-LU.pdf. Veuillez noter que les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Elle ne saurait garantir vos rendements futurs.
Les calculs des scénarios de performance précédents peuvent être consultés en cliquant sur ce lien https://api.kneip.com/v1/documentdata/permalinks/KMS_IE000X8M8M80_fr_FR-LU.csv.
Les informations relatives à l'ICAV, ses compartiments et les classes d'actions disponibles, en ce compris le Prospectus, tout supplément y relatif ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel de l'ICAV, et le cas échéant, les informations sur les participations au portefeuille, peuvent être obtenues en anglais et sans frais sur www.ftglobalportfolios.com.

Le prix de la part est publié quotidiennement. Il peut être consulté, ainsi que la valeur nette d'inventaire indicative, en ligne sur www.ftglobalportfolios.com et sur www.bloomberg.com.

Ce fonds est un compartiment de la Société, qui est un fonds de placement à compartiments multiples à responsabilité qui prévoit une séparation de la responsabilité de ses compartiments. Cela signifie que les actifs et les engagements de chaque compartiment sont séparés par la loi.